Le 11 juillet 2013

Un ANI qui vous veut du mal !

DELEGUE SYNDICAL CENTRAL C.G.T.
Eric SYLARD
D.S.C. Adjoint
Jean Pierre VIAUD

AQUITAINE
Jean-Francisco MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN
Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE
Jean Pierre VIAUD

COTE D'AZUR
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST
Patrice DUDRAGNE

IDF NORD
José MAGALHAES

IDF OUEST
Thierry ARCHER

IDF PARIS
Mirsad MEHANOVIC
Dominique PATTE

LANGUEDOC
Frédéric FERNANDEZ

LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES
Gerard CHARPY

MAUREPAS
Alexandre RAMON

MIDI PYRENEES
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS
Eric SYLARD
Jean-Paul DUMOULIN

PLAISIR CLE ST PIERRE
Philippe VALCKE

PLAISIR STE APOLLINE
Alain FOUCHARD
Mourad BOUCENNA

PROVENCE ALPES
François PIROLI

RHONE ALPES
Patrick CHOMAT

Selon la banque UBS, de plus en plus d'indices suggèrent que la dynamique des ventes de JCDecaux devrait se redresser. UBS s'appuie sur les gains de part de marché à venir en France et sur la solidité du marché de la publicité extérieure au Royaume-Uni. De même, les filiales brésilienne, chinoise et russe devraient participer à la croissance organique de l'activité. En outre, le fort recul de l'activité en Europe du Sud devrait se stabiliser, selon la banque.

Selon Les Echos du 8 février 2013, la première émission obligataire JCDecaux lui a permis de lever 500 millions d'euros de dette à 5 ans. L'opération, codirigée par BNP Paribas, HSBC et la Société Générale, aurait attiré 1,9 milliard d'euros d'ordres de la part des investisseurs.

Ces nouvelles venant du monde financier sont rassurantes quant à l'avenir de notre société, ce dont nous nous réjouissons.

Tout cela devrait nous préserver des scandaleuses et improbables mesures d'un ANI dit de « sécurisation de l'emploi » à la rentrée.

En effet, avant de proposer aux salariés d'éventuelles mesures de réduction de salaires ou d'augmentation du temps de travail pour un même salaire, il conviendra de vérifier la réalité de la santé financière du groupe et l'utilisation des bénéfices accumulés grâce au travail des salariés depuis de nombreuses années.

D'ailleurs, de telles mesures ne pourraient que nous entrainer dans la spirale de la déflation, c'est-à-dire de la baisse des prix et des salaires.

A l'inverse, nous revendiquons l'augmentation de tous les salaires, pour une meilleure efficacité économique et une plus grande justice sociale, participant ainsi à la sortie de la crise.

C'est pour ces raisons que la CGT indique d'ores et déjà qu'elle refusera tout chantage emploi contre salaire. Nous excluons de négocier sur l'emploi et les salaires dans le cadre d'un ANI dit de « sécurisation de l'emploi » qui ajoute l'ignominie de son appellation à l'ignominie de ses contenus.

Ensemble, pour défendre l'emploi et le pouvoir d'achat

Voir l'info CGT, les accords JCDecaux, la Convention Collective… sur http://cgt-jcdecaux.fr/